



ÉCOLE DE MUSIQUE

—
Veauche

CONVENTION

Entre

Et L'Association Intercommunale pour l'Enseignement Musical, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, représentée par Monsieur Gérard Larché, président, dont le siège social est situé à l'Espace Bayard 42340 Veauche et désignée sous le terme « l'Association » Siret 350 494 597 000 23, d'une part

Et

La commune de Saint-Romain-le-Puy représentée par Madame Annick Brunel, Maire, d'autre part

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 La convention définit les obligations entre l'Association Intercommunale et la mairie de Saint-Romain-Le-Puy.

Article 2 L'Association délègue Madame Emmanuelle Desbois, comme intervenante musicale au sein des écoles de Saint-Romain-Le-Puy à la demande de la mairie de cette commune.

Article 3 Madame Emmanuelle Desbois doit respecter les tranches horaires et le jour qui lui sont imposés.

Loire
LE DÉPARTEMENT

Veauche
PORTES DU FOREZ

Espace Bayard rue de l'Abbé Delorme / 42340 Veauche
06 74 63 10 91 / aiem.veauche@orange.fr

Association loi 1901 subventionnée par la mairie de Veauche et le département en Auvergne Rhône Alpes

Article 4 Madame Desbois sera rémunérée par l'Association Intercommunale pour l'Enseignement Musical de Veauche, mensuellement en fonction des heures effectuées. Madame Desbois tiendra un planning sur ces dites heures.

Article 5 L'Association réglera les charges sociales qui en découlent. L'Association facturera à la Mairie de Saint-Romain-le-Puy les heures effectuées en une fois, fin juin, ou deux fois à fin décembre et fin juin. Ce choix reste à votre convenance.

Article 6 Le coût horaire de cette intervention est de 31€ TTC.

Article 7 La mairie de Saint-Romain-Le-Puy s'engage à régler les factures soit par chèque, soit par virement bancaire. Un Rib peut vous être adressé à votre demande.

Article 8 La Mairie de Saint-Romain-Le-Puy s'engage pour l'année 2022/2023

Article 9 La présente convention peut-être renouvelée

Le Président de l'Association

Gérard Larché



Fait à Veauche le 15 juin 2022

Madame le Maire

Annick Brunel

Fait à Saint-Romain-Le-Puy